

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT

LUNDI 03 OCTOBRE 2022

Date de convocation : 26/09/2022

2022 - 032

Nombre de Conseillers :

en exercice : 12

en présence : 10

votants : 11

L'an deux mil vingt-deux, le trois du mois d'octobre, à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Patrick LEFEBVRE, Maire.

Etaient présents : D. CAPY, M. DEGAUCHY, M.A. DUPUIS, O. FACHE, C. FORMONT, P. LEFEBVRE, F. LOIFERT, M.J. LENS, P. MARSON, C. PICAUD

Absents excusés : V. LEROY, A. BOBOWSKI

Procurations : A. BOBOWSKI donne procuration à P. LEFEBVRE

Les conditions de quorum étant remplies, la séance est ouverte.

Le secrétariat a été assuré par : D. CAPY

DELIBERATION N°32 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RENOVATION DES VITRAUX DE L'EGLISE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que l'église a été reconstruite après la deuxième guerre mondiale ayant subi de graves dommages. Il les informe que les matériaux utilisés étaient des matériaux de récupération qui ont mal vieilli et qui agissent par tension sur les vitraux, les déformant et les faisant éclater.

De ce fait, il souhaite engager une première tranche de rénovation des vitraux.

Il propose de faire établir des devis pour la réalisation de ces travaux et de faire une demande de subvention auprès de la DETR et du Conseil Départemental de l'Oise.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte ces propositions. Il autorise le Maire à demander des devis, à établir un dossier de demande de subvention auprès de la DETR et du Conseil Départemental de l'Oise et à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 03 octobre 2022.

Le Maire



Patrick LEFEBVRE